Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250610-2025_35-DE

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 10 juin 2025
Délibération n° : 2025_35
Date de convocation : 04 juin 2025

Projet " PASTECC " (Pastoralisme, Adaptation et Suivi des Trames Ecologiques face au Changement Climatique dans les Préalpes du Sud) –projet de commandes groupées entre les 3 parcs partenaires

Par la suite d'une convocation en date du 04 juin 2025, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont assemblés à la Maison du Parc, à Arvieux, le 10 juin 2025 à 17 heures, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Secrétaire de séance : Valérie GARCIN EYMEOUD

Instance	Représentants	Nb de suffrages	Excusés	Pouvoirs reçus	Suffrages exprimés
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chantal EYMEOUD	6			0
	Agnès ROSSI	6			0
Département des Hautes-Alpes	Valérie GARCIN-EYMEOUD	3		De Marcel CANNAT	6
	Marcel CANNAT	3			0
Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Dominique MOULIN	1		De Agnès ROSSI	7
	Charles LACROIX	1			1
Abriès-Ristolas	Nicolas CRUNCHANT	1		De Annie COLOMBIER	2
	Marie-Hélène FAROUZE	1			1
Aiguilles	Françoise PAQUET	1			1
	Jean-Pierre CLAEYMAN	1			1
Arvieux	Christian BLANC	1		De Chantal EYMEOUD	7
	Annie COLOMBIER	1			0
Ceillac	Jeanne FAVIER GARGEMEL	1			1
	Amélie FOURNIER	1			1
Château-Ville-Vieille	Jean-Louis PONCET	1			0
	Nicole TERRASSE	1			1
Eygliers	Jacques ROUX	1			1
Guillestre	Lucie FEUTRIER	1			1
Molines-en-Queyras	Gilbert BONNIN	1			1
	Carole ARMANET	1			0
Saint-Véran	Mathieu ANTOINE	1			0
	Sébastien PINZETTA	1			0
Vars	Eric COLLOMBON	1			0
	23	**37**	**9**	**4**	**32**

Nombre de membres en exercice	23	Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de membres présents	14	Pour	32
Nombre de membres représentés	4	Contre	0
Nombre de suffrages	37	Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250610-2025_35-DE

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le Code de la commande publique,
- La charte du Parc naturel régional du Queyras en vigueur par le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 et prorogée par le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 jusqu'au 18 avril 2024 et sa prorogation d'une année suite aux années COVID ;
- La délibération n° 2024_74 du Comité syndical du Parc naturel régional du Queyras portant sur l'approbation du projet PASTECC.

Considérant :

- Que les groupements de commande prévus dans le cadre de l'opération « PASTECC » sont les suivants :

		Répartition financière prévisionnelle par PNR			Coordinateur du groupement de commandes
Intitulé provisoire du marché/consultation	Montant prévisionnel TTC du marché	PNR des Préalpes d'Azur	PNR du Queyras	PNR du Verdon	
Axe 1 Définition des fonctionnalités écologiques et pastorales					
Réalisation des MOS	162 360 €	43 280 €	26 160 €	92 920 €	PNR Verdon
Analyse des connectivités : prise en main des outils dédiés sous SIG	5 250 €	1 750 €	1 750 €	1 750 €	PNR Verdon
Axe 2 Observatoire des espaces intermédiaires/parcours préalpins					
Flore : définition espèces indicatrices et suivis flore	45 135 €	12 685 €	12 685 €	19 765 €	PNRV Préalpes d'Azur
Suivis Faune	47 300 €	14 300€	14 300€	18 700€	PNR Queyras
Suivi de la fonctionnalité pastorale	66 750 €	24 000 €	24 000€	18 750€	PNR Préalpes d'Azur
Acquisition stations météorologiques	42 185 €	13 950€	4 650€	23 500 €	PNR Verdon
Axe 3 Actions pilotes de réouverture des milieux					
Etudes préalables à la réouverture de milieux	41 155 €	12 175 €	14 490 €	14 490 €	PNR Queyras
Suivis indicateurs de résultats post travaux de réouverture	25 930 €	3 000 €	12 000 €	10 930 €	PNR Queyras
Axe 5 -Communication					
Outils de communication : production d'une vidéo de valorisation du projet + exposition commune aux 3 parcs (3 exemplaires)	11 620,00 €	3873,33 €	3873,33 €	3873,33 €	PNR Préalpes d'Azur
Séminaire de restitution	9 900 €	3 300 €	3 300 €	3 300 €	PNR Préalpes d'Azur

Montant prévisionnel TTC par coordonnateur :
PNR Préalpes d'Azur : 133 405 €
PNR Queyras : 114 385 €
PNR Verdon : 209 795 €
Observation étant faite que ce tableau de répartition est encore un document de travail non stabilisé.

Calendrier :
Sur la durée du programme entre le 01/03/2025 et le 30/09/2029, soit 4 ans et 6 mois.

Le Comité syndical, réuni le 10 juin 2025, après en avoir délibéré et voté

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250610-2025_35-DE

décide :

- D'approuver la répartition des commandes groupées qui aura été validée entre les 3 parcs,
- D'autoriser le Président à signer les conventions de groupement de commande,
- D'autoriser le Président et la Direction à prendre les dispositions nécessaires pour permettre la mise en œuvre de l'opération et notamment à signer les documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS